Commune de QUETIGNY
Côte d'Or

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 DECEMBRE 2023 à 19h00

ppp

Nombre de conseillers

- en exercice : 29
- présents : 20
- votants : 29

ppp

Président : R. DETANG, Maire

Présents : Mr R.DETANG, Mmes I.PASTEUR, C.GOZZI, Mr P.SCHMITT, Mmes S.MUTIN, P.BONNEAU, MM V.GNAHOUROU, K.SOUVANLASY, S.AWOUNOU, D.REUET, Mme E. PREIONI VINCENT, Mr S.BOULOGNE, Mmes V.BACHELARD, C.FROIDUROT, S.PANNETIER, N.COMBELONGE, V. DOS SANTOS, MM S.KENCKER, G.DECLAS, M.TAYEBI

Excusés : Mr M.JELLAL (pouvoir à C.GOZZI), Mmes K.BOUZIANE-LAROUSSI (pouvoir à S.PANNETIER), A.MALACLET (pouvoir à P.BONNEAU), MM H. EL KRETE (pouvoir à V.GNAHOUROU), M.BAMBA (pouvoir K.SOUVANLASY), Mme N.BINGGELI (pouvoir à E.PREIONI VINCENT), Mr J.THOMAS (pouvoir à P.SCHMITT), Mme M.GANHY (pouvoir à S.MUTIN), Mr B.MILLOT (pouvoir à S.KENCKER)

Date de convocation
12 décembre 2023

Date d'affichage
21 décembre 2023

Secrétaire de séance : Valentin GNAHOUROU, Adjoint au Maire

5. MODIFICATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Décision : **Unanimité**

Par délibération en date du 9 juin 2020, et en vertu des dispositions de l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a décidé de former les 8 commissions municipales suivantes :

- Commission des finances et des relations avec les entreprises
- Commission de l'action éducative
- Commission de la solidarité, de l'emploi et de la formation
- Commission du patrimoine, des projets urbains, du développement soutenable et de la transition écologique et de l'économie sociale et solidaire
- Commission de l'action culturelle
- Commission de l'accessibilité et de la prévention des risques, du handicap, des circulations douces et pistes cyclables, et de la politique de la ville
- Commission de la vie associative et de l'initiative citoyenne
- Commission des sports

Chacune de ces commissions est constituée dans le respect du principe de représentation proportionnelle, afin de permettre l'expression pluraliste des élus.

Comme suite au décès de Monsieur Mario LUCHIN le 1er décembre dernier, et à l'entrée de Madame Maïlys GANHY au sein du Conseil Municipal, ce dernier décide :

- De supprimer la commission de l'accessibilité et de la prévention des risques, du handicap, des circulations douces et pistes cyclables, et de la politique de la ville ;
- De créer la commission de la démocratie participative, de la politique de la ville, de la diversité et de l'égalité ;
- D'adopter la nouvelle composition des commissions municipales **présentée en annexe 2.**

Accusé de réception en préfecture
021-212105159-20231220-DG21122023CM05-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

Fait à Quetigny, le 20 décembre 2023
Copie Certifiée Conforme,

MAIRIE DE QUETIGNY
Côte-d'Or

Rémi DETANG
Maire de Quetigny
Vice-Président de Dijon Métropole
Président de l'EPFL de Côte d'Or

Accusé de réception en préfecture
021-212105159-20231220-DG21122023CM05-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023